

BREVET du SONNEUR ÉPREUVE SONNÉE



Doc. 20181015

LIEU :

DATE :

NOM :

PRÉNOM :

N° Carte adhérent :

Les candidat inscrits à l'examen présentent au jury les feuilles d'évaluation justifiant la validation des modules A - B - C - D - E
En absence de ces documents, la participation à l'examen est refusée.

Observations

Juges Brevet et Agréés Noms, Prénom, Signatures

1
Président

2

3

BREVET du SONNEUR OBTENU

Oui

Non

Le document original sera adressé sous huit jours au secrétariat FITF
Une copie justificative sera remise candidat. *En cas d'échec celle-ci sera présentée lors d'un nouvel examen.*